

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
Arrondissement de Fougères
COMMUNE DE SAINT GEORGES DE REINTEMBault

Délibération du Conseil Municipal de St Georges de Reintembault
Convocation régulière transmise à tous les membres le 9/12/2013

Séance du mardi 17 décembre 2013

Président de séance : Monsieur Frédéric BUREAU, Maire.

Etaient présents: MM BUREAU – BOISMARTEL - Mme BOUCHER - MM GOIRAND – ROUSSEL – GRIMAUULT - - Mmes CORDON – CHEMINANT - TURPIN – M DALIGAULT – Mme - GALOPIN -

Excusés : E.Oger (pouvoir à JB Boismartel) – S.Fougères -

Absents : L Baron – N Besnard.

Secrétaire de séance : Jean-Yves Roussel.

Séance ouverte à 20 heures

LOTISSEMENT LES POIRIERS :

Le coût de viabilisation du lotissement des Poiriers est le suivant (il manque sur ce tableau le montant de la distribution de l'eau potable, le devis devant nous être fourni par le Sivom) :

Travaux de viabilisation STPO	73 668,50 €
Honoraires Tecam	15 232,00 €
Eau (travaux Sivom)	6 696,25 €
Telephone (bouygues)	7 877,13 €
Electrification (SDE)	9 480,00 €
TOTAL	112 953,88 € HT

La surface commercialisable est de 2 864 m² (5 lots), soit un coût de 39,43 € HT du m².

TRAVAUX COMPLEMENTAIRES REHABILITATION VOIRIE :

Monsieur Boismartel donne au conseil municipal l'avancement des travaux.

Le conseil municipal vote à l'unanimité l'avenant n°2 au marché de voirie :

Chappe noire	3 166,00
La grande connais	19 205,00
Villosoie	3 960,50
Mon gout	7 072,60
TOTAL	33 404,10 € HT

France Télécom a fait parvenir un devis pour le déplacement de 5 poteaux téléphoniques, 3 à la Grande Connais et 2 à la Hamelinière : 2 118 € HT.

Etant donné que les anciens poteaux sont enlevés, Monsieur Boismartel va leur téléphoner pour négocier le prix. En tout état de cause, le conseil municipal vote à l'unanimité pour ce devis (qui sera le montant maximum des travaux).

ECHANGE TERRAIN LIGER-GAZENGEL / COMMUNE :

A la demande de Monsieur et Madame Liger-Gazengel, il est proposé de déplacer le chemin rural : au lieu de traverser entre les bâtiments leur appartenant, il est proposé de longer leur propriété sur le bord de la parcelle B371. La commune rétrocède à Monsieur et Madame Liger-Gazengel une surface de 2a23ca, et ils rétrocèdent à la commune une surface de 1a51ca. Tous les riverains de ces parcelles ont visé le procès verbal établi par le géomètre expert.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour cet échange de parcelle, tous les frais de géomètre et de notaire étant à la charge du demandeur Monsieur et Madame Liger-Gazengel.

DOTATION SOCIALE RPI Portes de Bretagne 2° TRIM 2013 :

Conformément au vote du conseil municipal, le RPI des Portes de Bretagne demande une subvention à caractère social pour le 2^e trimestre 2013, soit les mois d'avril, mai, juin, juillet, pour les enfants scolarisés au sein du RPI et domiciliés sur St Georges de Reintembault :

Repas : 1,70 € X 2 024 = 3 440,80 €

Garderie : 1 € X 733 = 733 €

Fournitures scolaires individuelles : 4 € X 74 = 296 €.

Montant total de la subvention : 4 469,80 €.

Le conseil municipal vote à l'unanimité cette subvention.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT ECOLE REDON :

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la participation aux frais de fonctionnement de l'école Marie Curie de Redon (école spécialisée, structure n'existant pas sur Saint Georges de Reintembault) pour la somme de 457,85 €.

ASSOCIATIONS : DEMANDES DE SUBVENTIONS :

Office culturel cantonal : présentation du projet « une homme-un arbre » : le conseil municipal vote à l'unanimité une subvention de 0,50 cts par hab, soit la somme de 827 € pour l'année 2013.

AFN/ UNC/ FNCR : Les Présidents UNC et FVCR du canton de Louvigné sollicitent une subvention de 28 € pour l'achat d'un drap mortuaire tricolore. Le conseil municipal, par 11 voix contre et une abstention, ne vote pas cette subvention.

COMITE DES FETES : Le comité des fêtes a fait une demande (orale) de subvention de 200 € pour l'achat de 200 kg de bonbons annoncés pour la fête de Noël. Le conseil municipal est partagé sur la pertinence d'une aussi grande quantité de bonbons. Il vote à l'unanimité une subvention de 100 €.

ACCA : l'association de chasse a réitéré sa demande d'achat d'un congélateur pour stocker les queues de ragondins.

AMENAGEMENT DU TEMPS DE L'ENFANT :

Madame Boucher fait un compte rendu des dernières réunions :

Ecole primaire publique : L'inspection d'académie a, semble-t-il, assoupli sa position quant à l'aménagement du temps de l'enfant sur deux après midi par semaine. Cette éventualité avait été évoquée lors de la réunion de concertation organisée entre les différents protagonistes (élus, professeurs, parents d'élèves et personnel communal). Elle a réuni à nouveau tous les acteurs, en présence de Monsieur Bodin, afin que chacun puisse s'exprimer. Après discussion, il a été décidé unanimement de conserver ce qui avait été décidé, à savoir : une prise en charge sur le temps périscolaire sur le temps du midi (en alternance, avec deux services en cantine), une rentrée en classe à 14 heures, avec une fin de cours à 16 heures.

Ecole primaire privée : le RPI a voté en CA la semaine de 4,5 jours à compter de septembre 2014, avec école le mercredi matin. Les TAP seront organisés les mardi et vendredi de 15 h à 16h30. Dans ce temps seront compris l'aide aux devoirs, la catéchèse, des temps d'éducateur sportif cantonal (qui seront déduits du temps d'enseignement), l'aide aux élèves par les enseignants.

Monsieur Jean-Yves Roussel exprime ses craintes par rapport à la baisse du nombre de naissances sur la commune. Si la courbe descendante des naissances venait à se confirmer dit-il, il y a risque de fermeture de classe, quelque soit l'école.

**Le secrétaire de séance,
Jean-Yves Roussel**

**Le Maire,
Frédéric Bureau**